

## CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 16 juin 2023, à 9 h, sur Zoom

Présences	Absences
<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b> Bangs, Jeff, président Barry, Aaron Cameron, Vernon Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim Gallagher, Jim Guay, André Harquail, David Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy McCue, Meghan (AECS) Recollet, Angela Sbaa, Nawfal</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b> Bassett, Shannon, Sénat Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Johnson, Mark, secrétaire intérimaire de l'Université Morin, Avery (AGE) Scott, Daniel, Sénat Teller, Meredith, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b></p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b> Durand, Louis, APUL Motamedi, Monica, SCFP</p>
<p><b><u>Observateurs (personnes-ressources)</u></b> Ayub, Komal, StrategyCorp Boyer, Céleste, conseillère générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale intérimaire aux études Caron, Joseph, interprète Dowdall, Jennifer, codirectrice intérimaire, BEDDP Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Goffin, Shannon, codirectrice intérimaire du BEDDP Hodgson, Ann, secrétaire associée de l'Université par intérim Hoy, Sandra, directrice intérimaire de l'École de service social, et professeure agrégée Jubb, Dawne, conseillère générale intérimaire Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle Loreto, Chris, StrategyCorp Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration Rocca, Gina, adjointe de direction par intérim Tremblay-Croxall, Louise, directrice de la planification et de la budgétisation Williams, Liliane, interprète</p>	

### SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Jeff Bangs, déclare la séance ouverte à 9 h et confirme qu'il y a quorum. Il reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

### **POUR DÉCISION ET INFORMATION**

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président demande qu'une proposition soit faite en ce sens.

Il est proposé par M. Vern Cameron, appuyé par Mme Laura Kurkimaki, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

## **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats.

Le secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

## **3. Mise à jour sur LACC**

Le président invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à faire une mise à jour. Elle fait le point sur divers éléments liés à la LACC, notamment les réunions avec le MCU, la transformation opérationnelle, le processus de planification stratégique et les diverses activités de recrutement de cadres.

## **4. Mise à jour touchant les questions juridiques**

Le président invite la conseillère générale intérimaire, Mme Dawne Jubb, à faire une mise à jour. Elle fait un résumé verbal des principales questions et fait le point sur les locaux loués au 933, chemin du lac Ramsey (Centre Willett Green Miller).

Il est proposé par M. Vernon Cameron, appuyé par M. Jim Gallagher,

IL EST RÉSOLU

Que, comme présenté à l'assemblée du 16 juin 2023 et recommandé par le Comité des finances, le Conseil des gouverneurs accepte la recommandation de la conseillère générale intérimaire de l'Université concernant les locaux loués au 933, chemin du lac Ramsey.

Adopté à l'unanimité avec une (1) abstention (David Harquail).

## **5. Mise à jour touchant les ressources humaines**

M. Bangs invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à fournir davantage de contexte. Il est accompagné de la vice-rectrice principale intérimaire aux études, Mme Brenda Brouwer. M. Piché souligne diverses questions touchant la dotation en personnel et les activités de recrutement à des postes vacants à la Laurentienne. Mme Brouwer fait le point sur l'état des activités actuelles de recrutement aux postes de professeurs.

## **6. Autres questions**

En consultation avec le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, le président indique que l'ordre du jour est épuisé.

## **7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée est levée à 9 h 42.

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Le président déclare la séance publique de l'assemblée ordinaire ouverte à 10 h 4 et confirme qu'il y a quorum. Il reconnaît alors le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

### **SÉANCE D'INFORMATION**

#### **A. Séance d'apprentissage et d'engagement : Introduction au processus de planification stratégique de la Laurentienne**

Le président présente Komal Ayub, Chris Loreto, Jaiman Chin et Sara Da Silva de StrategyCorp. Le président invite M. Loreto à parler du processus de planification stratégique en cours à la Laurentienne. M. Loreto donne un aperçu du processus de planification stratégique, de son engagement avec la Laurentienne et des meilleures pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan. Il souligne certains des processus que StrategyCorp mettra en œuvre pour élaborer le plan stratégique de la Laurentienne.

Une discussion s'ensuit concernant l'expérience de StrategyCorp avec les établissements postsecondaires. Cela comprend la manière dont le processus de planification stratégique interagit avec le plan de recherche et le plan d'enseignement de l'établissement. Une discussion porte également sur la nécessité d'assurer l'engagement et la participation des intervenants au processus de planification stratégique à la Laurentienne.

### **POUR DÉCISION**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président demande qu'une proposition soit faite en ce sens.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Aaron Barry, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

#### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats.

Le secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

### **3. Résolution en bloc**

Le président demande qu'une proposition soit effectuée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

#### **3.1 Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 28 avril 2023 et des scrutins électroniques des 15 et 18 mai 2023**

#### **3.2 Nominations à la présidence, à la vice-présidence et des membres du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CER)**

IL EST RÉSOLU

(a) QUE, comme recommandé par le Comité de liaison du Comité d'éthique de la recherche et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil approuve la nomination de SANDRA HOY à la présidence et de SUSAN JAMES à la vice-présidence du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 2023;

(b) QUE, comme recommandé par le Comité de liaison du Comité d'éthique de la recherche et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination ou le renouvellement du mandat de JEANETTE LINDENBACH, YOVITA GWEKWERERE, KRISTA CURRIE, ALAIN SIMARD, SUSAN BOYKO, LISA ALLEN et LORI RIETZE comme membres du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne pour une période de trois ans à compter de la date de la réunion du CERUL à laquelle le vote a eu lieu.

#### **3.3 Nominations à des comités de sélection de l'Université Laurentienne**

IL EST RÉSOLU

(a) QUE, comme recommandé par le Comité des mises en candidature et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil approuve la nomination de MM. David Harquail et Vernon Cameron au Comité de sélection au poste de doyen ou de doyenne de la Faculté de gestion;

(b) QUE, comme recommandé par le Comité des mises en candidature et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil approuve la nomination de Mme Laura Kurkimaki au Comité de sélection au poste de bibliothécaire en chef.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. David Harquail,

QUE les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc.

Adopté à l'unanimité avec trois (3) abstentions (Vernon Cameron, David Harquail et Laura Kurkimaki) en ce qui concerne l'article 3.3.

#### 4. **Rapport de la rectrice**

M. Bangs invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter son rapport. Mme Embleton souligne l'état et le calendrier du processus de transformation opérationnelle avec Deloitte ainsi que du processus de planification stratégique. Elle annonce que Mme Jennifer Johnson a été nommée doyenne de la Faculté des arts, et fait le point sur certaines des activités de recrutement à des postes de cadres administratifs supérieurs.

M. Embleton ajoute que les inscriptions au premier cycle sont en cours. Elle souligne certains points extraordinaires des cérémonies de collation des grades. Elle remercie alors la conseillère générale intérimaire, Mme Dawne Jubb, de son travail acharné à la Laurentienne et annonce que Mme Céleste Boyer lui succédera. Elle souligne aussi le départ prochain du secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, et indique que Mme Danielle Vincent le remplacera à ce poste.

Mme Embleton remercie M. Jeff Bangs de son travail à titre de président du Conseil et de son soutien dans le cadre des défis et des réalisations au cours de la LACC. Mme Eger se joint à elle pour une présentation spéciale visant à remercier M. Bangs de son dévouement et de ses contributions en tant que président du Conseil.

#### 5. **Mise à jour financière (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendement des placements, fonds de pension et de dotation)**

Le président invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à présenter cet article. M. Piché donne une vue d'ensemble de la situation concernant les liquidités de l'Université ainsi que des inscriptions. Il note les totaux des soldes de liquidités de fonctionnement à la fin d'avril et des fonds distincts. Il indique que les revenus de fonctionnement sont plus élevés que prévu et que les dépenses sont inférieures. Les revenus plus élevés proviennent de diverses sources, notamment des droits de scolarité et des frais de résidence plus élevés. La Laurentienne a également reçu du gouvernement des subventions auxquelles elle ne s'attendait pas, comme le financement pour la COVID (6 000 000 \$). L'UL a aussi reçu 5 000 000 \$ en subventions pour les affaires francophones, ce qui n'était pas non plus prévu. Cela a renforcé la situation financière de la Laurentienne. Dans l'ensemble, cela la place dans une bonne position en matière de liquidités.

L'objectif sera dorénavant de présenter un rapport mensuel au Conseil en ce qui concerne le budget réel par rapport au budget prévu.

Quant aux inscriptions, la Laurentienne s'attend à plus de 5 600 ETP à l'automne 2023 comparativement à 5 729 l'année précédente. Il y a toujours une diminution du nombre d'étudiants canadiens de premier cycle, mais cela est compensé par une très forte demande de la part des étudiants étrangers aux cycles supérieurs. La Laurentienne devra travailler à accroître les inscriptions au premier cycle au Canada afin de maintenir une croissance durable des revenus d'inscription.

M. Piché fait le point sur les fonds de dotation de l'Université et les fonds de retraite des employés, et indique une baisse des rendements nets des placements de 2,75 %. Ce chiffre est inférieur au point de comparaison pour ces fonds.

Une discussion s'ensuit concernant les meilleures méthodes pour déterminer le nombre réel d'étudiants étrangers qui ont soumis une demande et accepté une offre de l'UL et connaître le nombre approprié de logements pour ces étudiants.

## **6. Questions touchant le Comité exécutif**

### **6.1 Pour approbation : Suppression de la Politique de vaccination contre la COVID-19**

M. Bangs invite la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, à faire une mise à jour. Elle explique que, le 1<sup>er</sup> mars 2022, le MCU a envoyé aux universités ontariennes à financement public une note de service levant les instructions données par le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, qui exigeaient que les universités ontariennes se dotent d'une politique de vaccination, et que, à l'assemblée du 22 avril 2022, le Conseil des gouverneurs a suspendu la Politique de vaccination contre la COVID-19 de la Laurentienne avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2022.

En outre, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario n'a pas fourni d'autres directives aux universités de l'Ontario financées par les fonds publics concernant l'obligation d'avoir une politique de vaccination contre la COVID-19, et la gestionnaire de la santé et de la sécurité de l'Université Laurentienne continue de consulter le Bureau de santé publique de Sudbury et du district sur les meilleures pratiques pour réduire le risque de COVID-19, et le Centre de santé et de bien-être sur le campus de la Laurentienne continue d'administrer des vaccins contre la COVID-19, des tests rapides et des évaluations.

Il est proposé par M. Jim Gallagher, appuyé par M. Aaron Barry,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité exécutif et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la suppression de la Politique de vaccination contre la COVID-19. Adopté à l'unanimité

### **6.2 Pour approbation : Politique de commercialisation**

M. Bangs invite Mme Eger à fournir davantage d'information. Elle indique que, en janvier 2022, le MCU a ordonné que chaque université et collège financés par les fonds publics affiche sur son site Web un cadre de commercialisation qui illustre leur engagement à gérer et protéger la propriété intellectuelle d'une manière qui optimise les possibilités de commercialisation, protège les intérêts de l'Ontario et renforce l'économie ontarienne. Le Conseil de la recherche, du développement et de la créativité, le Sénat et l'Équipe de direction appuient la Politique de commercialisation de l'Université Laurentienne.

Il est proposé par M. Vernon Cameron, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité exécutif et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique de commercialisation. Adopté à l'unanimité

### **6.3 Pour approbation : Politique et programme pour un milieu respectueux de travail et d'études**

M. Bangs invite M. Piché à fournir davantage d'information. Il est accompagné des codirectrices intérimaires du Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP), Mmes Jennifer Dowdall et Shannon Goffin. Mme Goffin ajoute qu'aucun changement n'a été apporté à la politique cette année, mais que l'on a des conversations continues avec les étudiants, les dirigeants étudiants et les partenaires syndicaux pour toujours intégrer les meilleures pratiques. La politique couvre également le harcèlement et la discrimination.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par Mme Angela Recollet,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité exécutif et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'études. Adopté à l'unanimité

### **6.4 Pour approbation : Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention**

Le président invite Mmes Dowdall et Goffin à présenter ce point. Elles font référence aux documents distribués avant la réunion et soulignent que les diverses révisions proposées à la politique figuraient dans les documents et que les changements requis par la nouvelle législation de décembre 2022 relative à la violence sexuelle ont été intégrés.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité exécutif et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention. Adopté à l'unanimité

## **7. Question touchant le Comité des finances**

### **7.1 Pour approbation : Droits accessoires obligatoires révisés de l'AGE pour 2023-2024**

M. Bangs invite le président du Comité des finances, M. David Harquail, à faire une mise à jour sur cet article. Il est accompagné de M. Michel Piché et de Mlle Avery Morin, représentante sans droit de vote au Conseil de l'Association générale des étudiants (AGE). Mlle Morin souligne les droits accessoires obligatoires révisés de l'AGE pour l'exercice 2023-2024.

Il est proposé par Mme Meghan McCue, appuyé par M. Aaron Barry,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les droits accessoires obligatoires révisés de l'AGE. Adopté à l'unanimité

## **8. Question touchant le Comité de liaison du Comité d'éthique de la recherche**

### **8.1 Pour information : Rapport annuel 2021-2022 du Comité d'éthique de la recherche au Conseil**

Le président invite Mme Eger à fournir davantage d'information. Mme Eger est accompagnée de la présidente du Comité d'éthique de la recherche (CER), Mme Sandra Hoy. Celle-ci donne quelques points saillants des principaux travaux et projets à réaliser au cours de l'année à venir. Mme Hoy fournit davantage de contexte sur les activités du CER, y compris les soumissions des établissements affiliés de recherche, de l'École de médecine du Nord de l'Ontario et des comités d'éthique de la recherche de premier cycle de la Laurentienne. Le rapport comprend également des informations sur le type d'examen, le délai moyen d'approbation des propositions et les activités de perfectionnement professionnel appuyées par le CERUL.

## **9. Restructuration des comités permanents**

Le président invite le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, à discuter de la question. M. Johnson donne un aperçu de la justification de la restructuration des comités permanents et du processus qui sera suivi pour y parvenir. Il souligne en quoi consistera les nouveaux comités permanents restructurés, conformément aux documents fournis dans la documentation. Il mentionne que les modifications proposées aux articles 6, 7 et 8 des règlements afin de mettre en œuvre ces nouveaux comités sont fournies aux fins d'examen et d'approbation. La version soulignée en rouge des règlements modifiés proposés figure à l'annexe 1 et la version propre se trouve à l'annexe 2.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Vernon Cameron,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité exécutif et présenté à l'annexe 1 ci-jointe, le Conseil des gouverneurs approuve les modifications aux règlements généraux du Conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne. Adopté à l'unanimité

## **10. Question touchant le Comité des mises en candidature**

M. Bangs invite la vice-présidente du Comité des mises en candidature, Mme Laura Kurkimaki, à fournir davantage d'information. Mme Kurkimaki indique que le poste de vice-président du Conseil est actuellement vacant et devra être pourvu. En consultation avec les membres du Comité des mises en candidature, il a été décidé que le nom de M. James (Jim) Gallagher soit proposé. Celui-ci ayant confirmé son intérêt et sa volonté de se porter candidat, on passe alors au processus d'élection et de nomination.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. David Harquail,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des mises en candidature et présenté à l'assemblée du 16 juin 2023, le Conseil des gouverneurs élise M. James Gallagher à titre de vice-président du Conseil des gouverneurs pour une période d'un an allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

Adopté à l'unanimité avec une (1) abstention (Jim Gallagher).

## **11.1 Rapport du Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des autochtones (CULFA) au Conseil**

M. Bangs invite le vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones, M. Dominic Beaudry, à faire une mise à jour. Il souligne divers points de son rapport, notamment le financement de Patrimoine Canada pour les événements prévus lors de la Journée nationale de vérité et de réconciliation, l'agrément pluriannuel des baccalauréats en service social pour les autochtones et la séance de planification stratégique des programmes autochtones. Au cours de cette séance, une ébauche de rapport a été créée et mettait en évidence un résumé en quatre parties, y compris le personnel, la recherche sur les programmes, les installations et l'espace pour les programmes, et le personnel et les étudiants autochtones. Il ajoute qu'il est possible de lancer un baccalauréat en études interdisciplinaires autochtones qui devrait être offert l'automne prochain, en plus des trois mineures créées l'automne précédent, et d'offrir une mineure en études interdisciplinaires autochtones.

### **Sommaire des rapports d'information des comités permanents du Conseil**

#### **11.2 Comité de vérification**

#### **11.3 Comité exécutif**

#### **11.4 Comité des finances**

#### **11.5 Comité des mises en candidature**

#### **11.6 Comité de la planification et de l'aménagement des biens**

M. Bangs invite le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, à présenter ces rapports. Il explique qu'ils résument brièvement les points présentés pour information à chaque réunion des comités, mais qu'ils ne sont pas soumis au Conseil pour approbation. Il est important de présenter ces rapports aux fins de transparence, car ils indiquent les sujets dont les comités ont discuté. Les membres du Conseil qui désirent en savoir davantage ont la possibilité de le faire.

## **12. Questions du président**

Il s'agit de la dernière réunion de M. Bangs en tant que président et membre du Conseil. Il en profite pour souligner l'excellent travail des membres du Conseil, des partenaires syndicaux et des membres de la direction, de l'équipe administrative, du personnel et du corps professoral, ainsi que les progrès réalisés dans la direction de la Laurentienne tout au long du processus de la LACC au cours de son mandat à titre de président. Il remercie également les groupes des intervenants communautaires et les divers représentants du gouvernement et des différents ministères. Il souhaite à la Laurentienne le meilleur des succès dans la poursuite de sa restructuration.

## **13. Autres questions**

M. Bangs et le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, confirment qu'il n'y a aucune autre question à examiner.

**14. Discussion à huis clos**

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'équipe de direction à compter de 12 h 45.

**15. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil, M. Bangs, lève la séance.

---

Mark Johnson, secrétaire intérimaire de l'Université